

THEATRE DE L'AVENTURE

Rapport du commissaire aux comptes sur
les comptes annuels

Assemblée Générale

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'Association THEATRE DE L'AVENTURE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association THEATRE DE L'AVENTURE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable décrit au paragraphe 2 de l'annexe des comptes annuels « Principes, règles et méthodes comptables » relatif à la modernisation des états financiers lié à l'application du règlement ANC 2022-06.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 22 juin 2026 à Lille

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Signé numériquement par: Rudy JARDOT
Organisme: GRANT THORNTON
Unité organisationnelle: 0002 632013843
Limites d'utilisation: Explicit Text: ETSI EN 319 41-1-2 compliant certificates for natural persons (QCF-4-QSCD) : Signature and Authentication
411-2 compliant certificates for natural persons (QCF-4-QSCD) : Authentication and
Signature
Date: 22/06/2026 16:39:38

Rudy Jardot

Bilan Association L'Aventure - Hem

Au : 31/12/25

Montants exprimés en euros

Actif		Exercice		Exercice précédent	
Actif		Montant brut	Amort ou Prov	Montant net	au : 31/12/2024
Frais d'établissement	Total	0	0	0	0
Immo. incorporelles	Frais de développement	1 390			
	Donations temporaires d'usufruit				
Immo. incorporelles	Concessions, logiciels et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
Immo. incorporelles	Autres immobilisations incorporelles				
	Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Total		1 390	1 390		
Immo. corporelles	Terrains	31 616	30 600	1 016	1 715
	Constructions				
Immo. corporelles	Inst techniques, mat out industriels	9 568	9 568	0	70
	Autres immobilisations corporelles				
Immo. corporelles	Immobilisations grevées de droits				
	Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Immo. corporelles	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Total	41 184	40 168	1 016	1 785
Total		43 174	41 558	1 616	2 385
Matières premières, approvisionnement	En cours de production				
	Produits finis				
Stocks et en-cours	Marchandises				
	Total				
Avec et après versés sur commandes					
Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	30 182		30 182	30 026
	Créances reçues par legs ou donations	35 034		35 034	26 058
Créances (3)	Autres créances	65 216	0	65 216	56 084
	Total	65 216	0	65 216	
Autres titres	Autres titres	165 653		165 653	170 446
	Disposibilités	403		403	339
Charges constatées d'avance (4)					
	Total de l'actif circulant II	231 272	0	231 272	226 869
Frais d'émission des emprunts III					
Primes de remboursement des emprunts IV					
Ecart de conversion Actif V					
Total général de l'actif (I+II+III+IV+V)		274 446	41 558	232 888	229 254
(1) Dont droit au bail					
(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents					
Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					
Autres					



Bilan Association L'Aventure - Hem

An : 31/12/25

Montants exprimés en euros

Passif (avant répartition)			Exercice	Exercice précédent
Fonds propres	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
Fonds propres	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Ecart de réévaluation			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité			
	Autres réserves			
	Report à nouveau			
	Excédent ou déficit de l'exercice			
	Situation nette (sous-total)			
	Fonds propres consommables			
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
Total des fonds propres I			87 352	78 392
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés au legs ou donations			
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement			
	Fonds dédiés sur autres ressources			
	Total des fonds reportés et dédiés II		22 245	19 165
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total des provisions III		9 081	8 271
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières diverses (3)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
	Instruments de trésorerie			
	Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes IV			114 210	123 426
Ecart de conversion passif V				
Total général du passif (I+II+III+IV+V)			232 888	229 254
Revenus	(1) Dont à plus d'un an			
	Dont à moins d'un an			
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
Engagements donés	(3) Dont emprunts participatifs			
	Sur legs acceptés			
Autres				



		Produits d'exploitation		Charges d'exploitation		Produits financiers		Charges financières	
Exercice	Exercice précédent	Cotisations	23 412						
		Ventes de marchandises							
		Ventes de biens et services							
		Ventes de biens							
		dont ventes de dons en nature							
		Ventes de prestations de service	92 056	151 969					
		dont patraïnages							
		Produits de tiers financiers							
		Concours publics et subventions d'exploitation	229 393	223 501					
		Versements des donateurs ou consommations de la dotation consommable							
		Ressources liées à la générosité du public							
		Dons manuels							
		Mécénats							
		Legs, donations et assurance-vie							
		Contributions financières							
		Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		1 718					
		Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		27 000					
		Utilisations des fonds dédiés	19 165	28					
		Autres produits							
		Total des produits d'exploitation	I						
		Marchandises							
		Achats							
		Variations de stocks							
		Matières premières et autres approvisionnements							
		Autres achats et charges externes (2)	132 725	134 781					
		Aides financières							
		Impôts, taxes et versements assimilés	4 525	5 083					
		Salaires et traitements	119 806	143 544					
		Cotisations sociales	56 419	66 133					
		Dotations							
		d'exploitation							
		- sur actif circulant : provisions							
		- sur immobilisations							
		amortissements							
		- pour risques et charges : provisions							
		810							
		22 245							
		19 165							
		1 684							
		355 066							
		Total des charges d'exploitation	II						
		Résultat d'exploitation	(I-II)						
		Excédents attribués ou déficits transférés	III						
		Déficits supportés ou excédents transférés	IV						
		Produits financiers de participations							
		Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé							
		Autres intérêts et produits assimilés							
		Reprises sur dépréciations et provisions							
		Différences positives de change							
		Produits des cessions d'immobilisations financières							
		Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie							
		Total des produits financiers	V						
		Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et provisions							
		Intérêts et charges assimilés							
		Différences négatives de change							
		Valeurs comptables des immobilisations financières cédées							
		Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	VI						
		Total des charges financières							



Résultat financier	(V-VI)	0	0	Résultat courant avant impôts	(I-II+III-IV+V-VI)	8 960	39 156
--------------------	--------	---	---	-------------------------------	--------------------	-------	--------



Renvois	(2) Y compris redevances de crédit-bail mobilier immobilier			
Produits exceptionnels				
	Charges exceptionnelles			
	Résultat exceptionnel			
	(VII-VIII)		0	-57
	Participation des salariés aux résultats			
	Impôts sur les sociétés			
	Total des produits (I+III+V+VII)		364 026	427 515
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		355 066	388 416
	EXCÉDENT OU DÉFICIT			
	(XI-XII)		8 960	39 099
Contributions volontaires en nature				
Produits				
	Dons en nature		63 180	62 415
	Prestations en nature		5 970	2 160
	Bénévolat			
Charges				
	Secours en nature		63 180	62 415
	Mise à disposition gratuite de biens et services			
	Prestations en nature		5 970	2 160
	Personnel bénévole		69 150	64 575
TOTAL				
			69 150	64 575
			63 180	62 415
			5 970	2 160
			69 150	64 575

Objet :

L'association a pour objet de :

- Favoriser l'éveil de la personnalité au travers de toute activité artistique
- Promouvoir la création théâtrale, vidéo et musicale tant en milieu scolaire, qu'associatif, sur l'ensemble de la Région
- Promouvoir et organiser des actions de formation professionnelle à destination de différents publics

Nature et périmètre des activités

L'Aventure c'est un lieu :

- d'accueil et de résidence d'artistes et de compagnies professionnelles
- de création et de représentations de spectacles professionnels et amateurs
- d'effervescence artistique, d'expérimentation culturelle et sociale (recherche de nouvelles formes) et de convivialité
- « laboratoire » pour sa propre compagnie et pour les compagnies en résidence ;
- d'échanges entre professionnels et amateurs, entre comédiens associés et de passage ;
- d'initiation au théâtre sous toutes ses formes en proposant des ateliers de pratique aux enfants et aux adultes ;
- qui s'applique à renouveler la relation entre artistes et habitants et établit un lien culturel visible entre les générations ;

L'Aventure programme dans son lieu ses propres créations, et aussi celles des compagnies invitées et accompagnées. Le lieu affirme son rôle d'aide à l'émergence et aux jeunes artistes. Les spectacles programmés chaque saison sont ouverts à tous, avec des temps conviviaux, familiaux, ou de débats (autour des Dimanche associés) ainsi qu'un temps fort dédié à la petite enfance. L'Aventure propose des ateliers théâtre, hebdomadaire, pour les enfants de 8 à 17 ans toute l'année, ce qui débouche sur un Festival enfants durant lequel les enfants se produisent dans des conditions quasi professionnelles. L'Aventure répond également aux sollicitations ponctuelles de structures sociales, éducatives ou scolaires (ateliers, stages, sensibilisations diverses).



Enfin, la compagnie crée et diffuse ses propres spectacles de manière locale et plus largement sur les territoires : sur la ville de Hem et de manière générale sur les Départements du Nord et du Pas de Calais.

Les moyens :

➤ Financiers :

L'Aventure est soutenue par la ville de Hem (subvention Culture au titre de l'école de discipline théâtre, subvention au titre de la politique de la ville, subvention pour le poste de régisseur et mise à disposition du poste de direction) ; par l'Etat – au titre de la politique de la ville, pour son action sur les quartiers prioritaires ; par les Départements du Nord et du Pas de Calais pour ses actions à destination des publics spécifiques, et pour la création ; par la région Hauts de France pour son programme d'activité (création, programmation, action culturelle et diffusion) ; par la Spedidam et l'Adami sur des projets de création

L'Aventure bénéficie également des ressources issues de la vente de ses spectacles, de la billetterie, des prestations (ateliers, stages, etc) ainsi que des adhésions de ses membres :

- 92 adhérents par le biais des ateliers enfants
- 36 adhérents au titre des troupes amateurs

La structure ne perçoit pas de dons à ce jour.

➤ Humains :

L'équipe de l'Aventure est constituée de :

Céline Liagre, directrice (temps plein, mise à disposition par la ville)
Maud Lafosse, chargée de production (intermittent du spectacle)
Ophélie Martel, chargée de production (intermittent du spectacle)
Patrick Hennion, comptable (CDI : 27h semaine)
Rachid Kabous, régisseur du théâtre (intermittent du spectacle)
Zelda Gourru, chargée de production (intermittent du spectacle)

L'Aventure accueille des volontaires en service civique pour des missions en communication et accueil des artistes et du public.

Le bureau en 2025/26 :

Pierre Tricoit, président

Philippe Lateur, vice président

Marie-Thérèse Bethegnies, secrétaire

Le Conseil d'Administration en 2025/26 :

Fabienne Rega

Philippe Geus



Annexe au bilan et au compte de résultat

1	Faits majeurs de l'exercice
2	Principes, règles et méthodes comptables
3	Règles et méthodes appliquées aux différents postes du bilan et du compte de résultat

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (ANC 2022-06), sans impact significatif sur l'exercice précédent.

Les comptes ont été arrêtés dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendances des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition augmenté des coûts indirects.

Le mode d'amortissement choisi pour les différents postes d'immobilisations est le linéaire. Les durées moyennes sont les suivantes :

- matériel 4 ans et 5 ans
- matériel de bureau 3 ans à 5 ans
- matériel de transport 3 ans

Créances sur les usagers

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées intégralement en créances et en produits d'exploitation dès qu'elles sont notifiées ; la part non réalisée à la clôture de l'exercice est comptabilisée en « fonds dédiés ».



Immobilisations corporelles
- détail des mouvements de l'exercice

Brut	01/01/25	Investissement	Cessions mises au rebut	31/12/25
Concessions, logiciels...	1 390			1 390
Matériel	31 616			31 616
Matériel bureau	7 004			7 004
Matériel transport	2 564			2 564
TOTAL	42 574			42 574

Amortissements

- Détail des variations de l'exercice

01/01/25	Dotation	Sortie ou cession	31/12/25
Concessions, logiciels...	1 390		1 390
Matériel	29 901	699	30 600
Matériel bureau	6 934	70	7 004
Matériel transport	2 564		2 564
TOTAL	40 789	769	41 558

Créances

- Ventilation 1 an ; 1 à 5 ans ; + 5 ans

Total	- 1 an	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans
Immo. Financières	600		600
Clients	30 182	28 932	1 250
Autres créances	35 034	35 034	
Comptes person.			
TOTAL	65 816	63 966	1 250

Produits à recevoir :

- Fournisseurs avoirs à recevoir	875
- Subventions à recevoir	31 385
- Cotisations à recevoir	
TOTAL	32 260



Charges constatées d'avance

5 DETAIL DES POSTES PASSIF

- Charges d'exploitation	403				
- Charges financières					
- Charges exceptionnelles					
TOTAL	403				
Subvention inv non renouvelable					
Report à Nouveau					
Réserve trésorerie	39 293	39 099			78 392
Taux	39 293	39 099			78 392

Capitaux propres

01/01/25	Affectation	Affectation perte	31/12/25
----------	-------------	-------------------	----------

Provisions

01/01/25	Dotation	Reprise	31/12/25
----------	----------	---------	----------

Prov. de prévisions comptes clients

Prov. pour risques et charges	8 271	810	9 081
-------------------------------	-------	-----	-------

Les provisions sont constituées dès lors qu'il existe une obligation de l'association vis-à-vis de tiers. Au 31 décembre 2025, il s'agit de provisions pour indemnités de départ en retraite calculées sur la base des droits acquis par les salariés en tenant compte d'un turn over.

TOTAL	8 271	810	9 081
-------	-------	-----	-------

Fonds dédiés

01/01/25	Dotation	Reprise	31/12/25
----------	----------	---------	----------

Sur subvention de fonctionnement

19 165	22 245	19 165	22 245
--------	--------	--------	--------

Sur autres ressources

19 165	22 245	19 165	22 245
--------	--------	--------	--------

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charge sous la rubrique 6894 « Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation » et au passif du bilan sous le compte 194 « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de la réalisation des engagements, par le crédit du compte 7894 « Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation ».





Dettes

- Ventilation 1 an ; 1 à 5 ans ; + 5 ans

Total - 1 an + 1 an - 5 ans + 5 ans

Dettes ets de crédit	65 795	61 467	4 328
Dettes fournisseurs	12 407	12 407	
Dettes sociales	23 299	23 299	
Dettes fiscales	3 620	3 620	
Autres dettes	2 475	2 475	
Produits const. d'avance	6 614	6 614	
TOTAL	114 210	109 882	4 328

Charges à payer :

- Fournisseurs factures à recevoir	6 788
- Dettes provisionnées pour congés à payer	12 407
- Salaires à payer	
- Charges sur congés à payer	4 963
- Provision charges sociales	
- Provision charges fiscales	535
TOTAL	24 693

Produits constatés d'avance

- Prestations	
- Ventes Spectacles	
- Cotisations	6 614
- Gestion courante	
TOTAL	6 614

Ventilation du chiffre d'affaires

- C. A. France : 92 056
- C. A. Exportation : 0

Ventilation par nature

- Entrées spectacles 10 200
- Prestations 9 891
- Ventes spectacles 70 955
- Ventes de marchandises 481
- Produits des activités annexes 529

Reprise de provisions

- Provision pour retraite

TOTAL

Ventilation impôt société

Montant résultat	Impôt société	Montant net
8 960	0	8 960
Résultat courant		
Résultat		
exceptionnel		
TOTAL	0	8 960

7 DIVERS

Indemnités pour départ à la retraite

L'association est attachée à la convention collective SYNDAC. Les indemnités de départ à la retraite ont été comptabilisées.

Effectif

- Effectif moyen 4

- Non cadres 4

- Cadres 0

Mises à disposition gratuites

Certains biens et services sont mis à disposition de l'association par la mairie de Hem.

Evaluation Mairie :

Imprimerie
Assurances
Mise à disposition locaux 765
Mise à disposition personnel 62 415

Déficits fiscaux reportables : 137 257



